

**PROCÈS-VERBAL DE LA 117^e SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

29 mars 2017, à 10 h 00

Adopté tel que modifié à la séance du 13 juin 2017

Procès-verbal de la 117^e séance du Conseil de la justice administrative, tenue le 29 mars 2017, à 10 h 00, à la salle 20.402 du Tribunal administratif du travail située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, 20^e étage à Montréal. La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*.

Sont présents :

M^e Morton Minc, président du Conseil
M^{me} Marie Auger
M^e Hélène Bédard
M^e Marie Charest
M^{me} Jill Leslie Goldberg
M. Simon Julien
M^e Marie Lamarre
M^e Natalie Lejeune
M. Michel Marchand
M^e Patrick Simard

Sont absentes :

M^e Josée Bédard
M^{me} Suzanne Danino
M^e Anne Morin
M^{me} Nancy Rhéaume

M^{me} Nathalie Diamond, secrétaire du Conseil

Est aussi présente :

M^e Nathalie Lachance, adjointe au président

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 10 h 07.

M^e Minc, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

Il les informe de l'absence motivée de M^e Josée Bédard, Suzanne Danino, Nathalie Diamond, Nancy Rhéaume et M^e Anne Morin.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

M^e Minc demande que soit ajouté le point 7.1 « Modification à la composition du comité d'enquête 842 » après le point 7.

Sur la proposition de M^e Marie Charest, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

3. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 7 décembre 2016

Sur la proposition de M^e Patrick Simard, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 7 décembre 2016 tel qu'il a été rédigé.

Madame Auger mentionne apprécier qu'un projet de procès-verbal soit transmis aux membres pour lecture dans un délai de deux à trois semaines après la séance.

M^e Lachance, qui est responsable de la rédaction des procès-verbaux, l'informe que ce délai sera respecté dans la mesure du possible.

4. Rapport du président

4.1 Nomination d'un nouveau membre citoyen

Pour des raisons de santé, monsieur Pierre D. Denault a démissionné de ses fonctions le 12 décembre 2016 après trois ans au sein du Conseil.

M^e Minc informe les membres qu'il a prévenu la ministre de la Justice de ce remplacement à effectuer lors du retour de M^e Lachance.

Il s'agit du seul poste à combler présentement.

Madame Goldberg suggère qu'une lettre de remerciement soit adressée à monsieur Denault et madame Auger propose qu'une telle correspondance soit également adressée à Normand Bolduc et Josée Langlois. Tous les membres participants à la séance manifestent leur accord avec ces suggestions.

4.2 Étude des crédits

M^e Lachance informe les membres que le ministère de la Justice nous a demandé de répondre aux questions de l'année dernière pour le 17 mars dernier.

Les nouvelles questions sur les Renseignements généraux nous ont été transmises le 24 mars dernier et nous avons répondu à trois questions supplémentaires. Nous attendons les questions portant sur les Renseignements particuliers.

Nous ignorons encore à quelle date aura lieu l'étude des crédits pour le ministère de la Justice.

4.3 Crédits détaillés 2017-2018

M^e Minc informe les membres que pour l'année financière 2017-2018 le budget total du Conseil de la justice administrative sera de 476 000 \$. De ce montant, une somme de 307 600 \$ sera allouée à la rémunération tandis qu'une somme de 168 400 \$ sera dédiée au fonctionnement.

Pour cet exercice financier le ministère de la Justice a augmenté le budget de fonctionnement du Conseil de 16 100 \$ (soit 25 000 \$ moins une compression paramétrique de 8 900 \$).

4.4 Embauche d'une agente de recherche

M^e Minc informe les membres qu'une nouvelle agente de recherche entrera en fonction le 3 avril prochain à titre d'occasionnelle pour un contrat d'un an.

Il s'agit de M^e Marie-Pascale Boudreault, notaire. Elle est actuellement à l'emploi du ministère de la Justice et travaille à la révision des politiques, directives et communiqués en vue d'informer le réseau de la Justice des changements apportés par le nouveau CPC.

4.5 Embauche d'une étudiante

M^e Lachance informe les membres que madame Gabrielle Cormier se joindra de nouveau à l'équipe de la permanence pour l'été 2017 à titre d'étudiante.

À ce moment, madame Cormier aura complété un baccalauréat en droit et poursuivra dès la mi-août sa formation à l'école du Barreau.

4.6 Suivi du chapitre 26 des lois de 2015 assujettissant les présidents de conseil de discipline à la compétence du Conseil

M^e Lachance rappelle aux membres que la Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives a été sanctionnée le 19 novembre et qu'elle est entrée en vigueur le même jour sauf pour certains articles qui entreront en vigueur à la date fixée par le gouvernement.

M^e Marie-Josée Corriveau, présidente en chef du Bureau des présidents des conseils de discipline nous a informés que le projet de règlement édictant le Code de déontologie applicable aux membres des conseils de discipline des ordres professionnels sera publié le 29 mars 2017 à la Gazette officielle pour une période de consultation de 45 jours.

Les dispositions du Code des professions et de la Loi sur la justice administrative assujettissant les présidents de conseil de discipline au Conseil devraient donc entrer en vigueur prochainement.

4.7 Publication des listes dressées en vertu de l'article 178 de la Loi sur la justice administrative

M^e Lachance informe les membres que les travaux menant à la publication des listes sont interrompus depuis le départ de madame Josée Langlois à la fin du mois de décembre 2016. Ils reprendront avec l'entrée en fonction de madame Boudreault.

Avant son départ, madame Langlois a pu contacter les ministères et les organismes afin qu'ils mettent à jour leur mission.

Il reste à effectuer un dernier suivi de la Gazette officielle et à relancer les ministères et les organismes qui ne nous ont pas encore répondu.

Une publication des listes est envisageable au mois d'avril 2017.

4.8 Liste téléphonique des membres

Un nouveau tableau a été remis aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance.

5. Sujets d'information

5.1 Frais de déplacements

M^e Lachance informe les membres que leurs frais de déplacement pour l'année financière se terminant le 31 mars 2017 doivent parvenir au Conseil au plus tard le 5 avril prochain.

5.2 Demande de contrôle judiciaire du rapport d'enquête dans le dossier 2015 QCCJA 796 visant M^e Carl Leclerc

M^e Lachance rappelle aux membres les étapes franchies dans ce dossier.

Plusieurs motifs de révision sont invoqués par M^e Leclerc. Entre autres, il fait valoir que la sanction imposée compromet de principe de l'indépendance judiciaire consacrée aux articles 38 et 192 de la LJA, qu'elle est déraisonnable, que le comité ne pouvait conclure comme il l'a fait à sa partialité, qu'elle se fonde sur des

faits non prouvés et que l'article 192 de la LJA, en autant qu'il permet sa suspension, est invalide.

Cette affaire a été entendue par l'honorable Lise Bergeron de la Cour supérieure les 8 et 9 mars derniers. M^e Lachance résume à l'intention des membres les principaux arguments présentés par les parties.

5.3 Permission d'en appeler du jugement de l'honorable Guylène Beaugé de la Cour supérieure dans les dossiers de Ross Robins

M^e Lachance rappelle aux membres que le 1^{er} avril 2016, la juge Beaugé rendait un jugement par lequel elle accueillait les pourvois en contrôle judiciaire du juge administratif Robins, annulait les réprimandes et rejetait les plaintes portées contre lui.

Le 25 avril 2016, le Conseil a demandé la permission d'en appeler de ce jugement. Il fait valoir que la juge de première instance a erré en droit en omettant de lui retourner les dossiers afin qu'il exerce sa compétence et décide du bien-fondé des plaintes.

La requête a été présentée à la Cour d'appel de Montréal le 14 juin 2016. L'honorable Nicolas Kasirer a accordé la permission. Le Conseil est représenté par M^e Lemieux et l'audition est prévue le 6 juin prochain à Montréal.

5.4 Projet de loi 792

Madame Auger nous a signalé la présentation, par le député de Borduas, du projet de loi 792 intitulé « Loi sur la procédure de sélection et de nomination des décideurs administratifs indépendants et de renouvellement de leur mandat ».

Une copie du projet de loi a été remise aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance.

M^e Lachance résume les impacts que le projet de loi pourrait avoir sur le fonctionnement du Conseil.

5.5 Revue de presse

M^e Lachance présente la jurisprudence récente relative aux activités du Conseil.

6. État et suivi des dossiers de plainte et information de gestion

Le tableau des données de gestion sur les plaintes, à jour au 21 mars 2017, a été distribué aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance.

72 nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil depuis le début de l'exercice 2016-2017 pour un total de 97 plaintes dont 37 actuellement en traitement.

Il y a 11 dossiers d'enquête actifs (703, 768, 823, 831, 832, 846, 834, 838, 868, 842 et 856).

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance le 29 mars en avant-midi : il y avait dix dossiers inscrits à l'ordre du jour. Les dix plaintes ont été déclarées irrecevables.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n^{os} 841, 845, 857, 866, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881 et 890.

7. Suivi des dossiers d'enquête en cours

M^e Minc invite les présidents des comités d'enquête à présenter un suivi de leur dossier.

- **Dossier 2014 QCCJA 703**

M^e Patrick Simard informe les membres que l'enquête est terminée depuis le 9 décembre 2016. Le rapport d'enquête devrait être soumis aux membres du Conseil d'ici deux semaines environ.

- **Dossier 2015 QCCJA 768**

M^e Natalie Lejeune informe les membres que l'enquête est terminée depuis le 24 janvier 2017. Le rapport d'enquête est en cours de rédaction.

- **Dossier 2016 QCCJA 823**

En l'absence de M^e Josée Bédard, M^e Lachance informe les membres qu'une audience est fixée le 20 juin prochain à Montréal.

- **Dossier 2016 QCCJA 831**

M^e Natalie Lejeune informe les membres que le dossier est maintenant complet et qu'une date d'audience peut être fixée. Les membres du comité devront communiquer leurs disponibilités à M^e Lachance.

- **Dossier 2016 QCCJA 832**

M^e Patrick Simard informe les membres que six journées d'audience ont été tenues à ce jour. Trois autres journées sont fixées les 25, 26 et 27 juillet 2017 à Québec.

- **Dossier 2016 QCCJA 846**

M^e Patrick Simard informe les membres que l'enquête dans ce dossier débutera après celle du dossier 832.

- **Dossier 2016 QCCJA 834/838/868**

M^e Hélène Bédard informe les membres qu'une journée d'audience est prévue pour les trois dossiers. Les membres du comité vont communiquer leurs disponibilités à M^e Lachance et procéder à l'enquête en l'absence d'une ordonnance de sursis.

- **Dossier 2016 QCCJA 842**

M^e Hélène Bédard informe les membres que l'enquête pourra débuter dès le remplacement du membre pair du comité d'enquête. La disponibilité d'un témoin important doit également être vérifiée.

- **Dossier 2016 QCCJA 856**

En l'absence de M^e Josée Bédard, M^e Lachance informe les membres que l'enquête peut débuter. Les membres du comité doivent lui communiquer leurs disponibilités.

7.1 Modification à la composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 842

M^e Marc C. Forest, membre pair, est dans l'obligation de se retirer du comité d'enquête 842.

Tous les membres du Conseil participant à la séance manifestent leur accord avec la proposition concernant la modification de la composition du comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 842.

En conséquence, sur la proposition de madame Marie Auger, appuyée par monsieur Simon Julien, il est résolu que la composition du comité d'enquête soit modifiée et que M^e Marc Landry remplace M^e Marc C. Forest à titre de membre du comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 842.

En conséquence, le comité d'enquête chargé de faire enquête et de statuer sur la plainte dans le dossier portant le numéro 2016 QCCJA 842 est maintenant constitué des personnes suivantes :

- M^e Hélène Bédard, membre du Conseil de la justice administrative, membre du Tribunal administratif du travail et présidente du comité d'enquête;

- Madame Suzanne Danino, membre du Conseil de la justice administrative représentant le public;
- M^e Marc Landry, régisseur à la Régie du logement.

En cas d'empêchement par M^e Marc Landry, M^e Maria-Louisa Santirosi régisseuse à la Régie du logement, est désignée membre substitut pour faire partie du comité d'enquête.

M^e Maria-Louisa Santirosi remplace ainsi M^e Patrick Simard qui avait été désigné membre substitut lors de la séance du 14 juin 2016.

8. Constitution d'un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes et d'un nouveau Comité de relecture

L'actuel Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a été constitué le 13 septembre 2016. Il s'agissait du 17^{ième} comité constitué par le Conseil à la suite de sa création.

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes est présentement composé des membres suivants :

- M^e Morton Minc;
- M^e Marie Charest;
- M^{me} Suzanne Danino
- M^e Marie Lamarre;
- M^e Patrick Simard;

Certains membres du comité actuel y siègent depuis trois séances et peuvent maintenant être remplacés.

Tous les membres du Conseil participant à la séance manifestent leur accord avec la proposition concernant la constitution et la composition d'un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes. À la suggestion de M^e Patrick Simard, le Conseil désigne également des substituts aux membres du Comité.

En conséquence, sur la proposition de monsieur Simon Julien, appuyée par M^e Hélène Bédard, il est résolu que pour l'examen des plaintes qui seront soumises après le 29 mars 2017 un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes soit constitué et qu'il soit composé des membres suivants :

- M^e Morton Minc;
- M^e Marie Charest (substitut M^e Natalie Lejeune);

- M^{me} Jill Leslie Goldberg (substituts Michel Marchand, Marie Auger);
- M^e Marie Lamarre (substitut M^e Hélène Bédard);
- M^e Patrick Simard (substitut M^e Anne Morin ou présidente suppléante).

Les membres du Conseil désignent M^e Minc pour agir à titre de président du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

Un nouveau Comité de relecture des décisions doit aussi être formé.

Sur la proposition de madame Marie Auger, dûment appuyée, il est résolu qu'un nouveau Comité de relecture soit constitué et qu'il soit composé des membres suivants :

- M^e Morton Minc;
- M^e Marie Charest;
- M^{me} Jill Leslie Goldberg.

9. Calendrier des séances

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

13 juin 2017 à 13 h 30 à Québec
12 septembre 2017 à 9 h 30 à Montréal
6 décembre 2017 à 13 h 30 à Québec
27 mars 2018 à 9 h 30 à Montréal

10. Questions diverses

M^e Patrick Simard revient sur le point 7 du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2016 particulièrement en ce qui a trait aux dossiers 2016 QCCJA 834, 2016 QCCJA 838 et 2016 QCCJA 868.

Il réitère ses explications sur les conséquences, pour les greffiers spéciaux et les régisseurs de la Régie du logement, de l'application du tarif réglementaire à leurs représentants par rapport aux tarifs applicables aux membres du Tribunal administratif du Québec et du Tribunal administratif du travail.

Il souligne aussi que le Conseil a pu constater certains délais dans le traitement des plaintes qui sont attribuables au processus d'approbation des contrats de services juridiques de la Régie du logement.

Il suggère la constitution, par le Conseil, d'un comité de réflexion portant sur les honoraires professionnels versés aux avocats représentant les greffiers spéciaux

et les régisseurs de la Régie du logement et l'équité eu égard aux autres tribunaux administratifs sur lesquels le Conseil a compétence.

Tous les membres du Conseil participant à la séance manifestent leur accord avec la proposition concernant la constitution et la composition d'un Comité de réflexion. En conséquence, sur la proposition de M^e Natalie Lejeune, appuyée par madame Marie Auger, il est résolu qu'un Comité de réflexion soit constitué et qu'il soit composé des membres suivants :

- M^e Marie Charest;
- M^{me} Jill Leslie Goldberg;
- M. Michel Marchand;
- M^e Patrick Simard.

Le président souligne qu'il tient simplement à être tenu au courant des développements du comité et à pouvoir y participer à l'occasion.

M^e Nathalie Lachance assistera les membres du Comité dans leurs travaux.

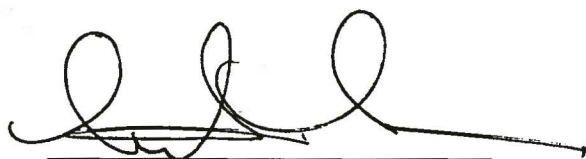
M^e Marie Lamarre suggère que des démarches soient entreprises afin que le poste d'avocate au Conseil de la justice administrative devienne non syndiqué puisqu'il s'agit du seul poste de conseiller juridique.

De plus, elle informe les membres que le Code de déontologie des membres du Tribunal administratif du travail devrait entrer en vigueur prochainement. Elle en avisera les membres du Conseil.

11. Levée de la séance

La séance du Conseil est levée à 11 h 43.

Le président du Conseil de la justice administrative,



Morton S. Minc